Cantine de l'école

Au fil des ans

Bébés lecteurs

Luss'Arts - balade au château de Murol

Fête médiévale - bataille des enfants

Balinzat - limagne en balade

Fête médiévale - les enfants

Fête médiévale - combat

Fête médiévale - les conscrits

Fête médiévale - char des conscrits

Fête médiévale - défilé

# Lussat-Lignat

Bulletin municipal d'information

– 2013 –

# Lussat-Lignat


***Le Mot du Maire*** ..... 3

***Travaux et Réalisations*** ..... 4
- Voiries ..... 4
- Assainissement ..... 5
- Mairie ..... 5
- Groupe scolaire ..... 5
- Eglise ..... 5
- Salle de sports ..... 6
- Elagages, coupes d'arbres ..... 6
- Un stade « multisport » pour l'espace de jeux ..... 6
- Ecole : travaux, sécurité, évolution des effectifs ..... 7

***Finances*** ..... 8
- Compte administratif 2011 ..... 8
- Situation financière de notre commune ..... 9

***Projets*** ..... 10
- L'histoire du Château de Lignat ..... 10
- PLU : Plan Local d'Urbanisme ..... 11

***Dossiers / Vie Locale*** ..... 12
- Une année au potager ..... 12
- Recensement de la population ..... 13
- Assemblée générale des associations des officiers et sous-officiers de réserve ..... 13
- Sapeurs Pompiers ..... 14
- Jeunes Sapeurs Pompiers ..... 14
- Don du sang ..... 14
- Conscrits ..... 15
- Location de notre salle communale ..... 15

***Infos*** ..... 16
- Syndicat du Bois de l'Aumône ..... 16

***Hier et Aujourd'hui*** ..... 18
- Etat civil 1912 / 2012 ..... 18
- Un peu d'histoire : un personnage ..... 18

***Paroisse*** ..... 19

***La Vie des Associations*** ..... 20
- Balinzat ..... 20
- Luss'Arts ..... 21
- Lussat Autrefois ..... 22
- Au Fil des Ans ..... 24
- Cyclo Sport Lussat ..... 24
- Lussat Bottes Blues ..... 25
- Tennis de Table ..... 25
- Lussat Foot ..... 26
- Amicale de l'Ecole ..... 26
- Vivre Ensemble à Lussat ..... 26
- Basket ..... 27
- Bébés lecteurs ..... 27

***Pages Pratiques*** ..... 28



## *Numéro 26 — Janvier 2013*

Directeur de publication : M. Christian Arveuf
Imprimé à 480 exemplaires par M prim (63 Saint-Beauzire)
Les photos et articles sont sous la responsabilité de leurs auteurs
Remerciements à M. Joseph Dutheil pour les dessins réalisés à la main

***En ce début d'année 2013, c'est avec un plaisir toujours renouvelé que je vous présente cette nouvelle édition du bulletin municipal. Les premières pages sont consacrées aux différents travaux réalisés à ce jour et aux projets en cours.***

A ce propos, la sauvegarde des ruines du château de Lignat représente ce projet le plus important à mettre en œuvre, en collaboration directe avec l'association « Lussat autrefois ».
Le développent de notre Commune au sein de l'inter communauté, ses besoins spécifiques et ses finances sont aussi évoqués dans ce bulletin.

## Son développement et son environnement

Notre commune doit se développer pour plusieurs raisons :

- pour jouer un rôle important dans notre environnement intercommunal ;
- pour maintenir nos effectifs à l'école et garder de bonnes conditions d'enseignement pour nos enfants ou petits-enfants ;
- pour garder nos commerces, et si possible leurs permettre de se développer ;
- pour permettre à de jeunes couples de réaliser leur rêve d'accession à la propriété comme la majorité d'entre nous ont pu le faire il y a quelques années.

Ce développement doit intervenir de façon maitrisée et responsable, dans le prolongement de notre évolution démographique des 20 dernières années. Viser à moyen terme (2020) une population de l'ordre de 1000 habitants me paraît réaliste et responsable.

La structure intercommunale sera dans les prochaines années la plus importante, c'est une volonté de l'Etat mais ce sera la seule solution pour faire face à nos besoins croissants en regard des possibilités financières des collectivités locales. Dans l'avenir, mutualiser nos moyens, développer en commun, partager nos ressources, optimiser leur utilisation… seront des règles incontournables à prendre en compte par les communes et leurs élus. Nous apprécions aujourd'hui les services mis en place par la communauté de communes : services à la personne, interventions en milieu scolaire, centre aéré en période scolaire ou de vacances avec les transports correspondants. Autant de services impossibles à développer et à mettre en place par une commune seule.

## Ses équipements

Actuellement notre commune possède : une école avec 4 classes en cohérence avec sa taille, des ateliers communaux récents qui permettent à nos employés communaux de travailler dans de bonnes conditions, 18 logements sociaux qui permettent à certains de nos enfants ou à de jeunes couples d'avoir un logement pour débuter, une salle de sports qui depuis 20 ans permet aux enfants de pratiquer une activité sportive (dans le cadre scolaire ou associatif), un centre bourg aménagé avec une bibliothèque intégrée dans le réseau intercommunal. Dans la continuité du développement de notre commune, le prochain point à prendre en compte est assurément la construction d'une salle des fêtes.

Sans vouloir revenir en détail sur ce thème développé largement l'année dernière, je voudrais tout de même rappeler quelques points : le financement d'un tel projet dans le contexte économique actuel ou à venir nécessitera forcement pour une commune comme la nôtre d'avoir recours à un autofinancement important afin de limiter l'endettement.

Cet autofinancement passera par la vente de terrains communaux constructibles.
Ce mode de financement permettra à la commune de garder une capacité d'investissement identique à celle d'aujourd'hui pour faire face aux besoins courants d'entretien des réseaux, des voiries, des bâtiments existants.

Le projet de PLU (Plan Local d'Urbanisme) qui est en phase finale, a été élaboré dans cette direction en préparant des solutions potentielles permettant le développement harmonieux de notre commune tout en dégageant des sources de financement pour le projet de construction d'une salle des fêtes. Sans évolution de ce document d'urbanisme, la commune se trouvait dans une impasse avec un développement bloqué et toutes les conséquences associées.

## Les finances communales

Chacun de nous constate dans son milieu professionnel, dans son environnement proche ou personnel, que nous devrons être responsable, réaliste, raisonnable dans l'expression de nos besoins, maitriser les dépenses, et expliquer nos choix.

Les ressources des communes en provenance de l'Etat (dotations) ou des organismes comme le Conseil Général (subventions d'équipement) vont continuer à diminuer.

Devant des besoins légitimes toujours croissants, les communes ne disposeront que de deux leviers : celui de la fiscalité et celui de travailler en commun au travers des Communautés de Communes ou des Syndicats Intercommunaux. Notre situation financière est bonne, notre endettement est faible. Nous avons toujours tenu une politique fiscale maitrisée. Les indicateurs officiels qui vous sont présentés vous permettrons d'apprécier ces points.

Conserver cette situation, confirme le fait d'avoir recours à d'autres modes de financement pour donner à notre commune les équipements structurants qui font défaut à toutes nos associations pour qu'elles puissent contribuer à une animation forte de notre commune principalement dans le domaine culturel.

Malgré les difficultés, je tiens à remercier tous les membres de notre monde associatif pour leur efficacité et plein engagement.

Je profite de l'occasion qui m'est donnée dans ce bulletin pour vous présenter au nom de l'ensemble du Conseil municipal, et des employés communaux tous nos vœux de santé et de bonheur pour cette nouvelle année.

Votre Maire, Christian Arveuf

## Travaux sur la voirie départementale réalisés ou en projet par le Conseil Général et la Commune

Sur 2011 & 2012, le Conseil général a réalisé plusieurs opérations sur notre secteur. Certaines entrent dans le cadre des travaux d'entretien ou de renforcement de chaussée et d'autres, à la demande de la commune, sont liées à des aménagements en traverse ou à des opérations de sécurité subventionnées avec des ressources générées par les amendes de police.

**Les Financements de ces travaux** :

- Entretien et renforcement de voirie sur les routes départementales : à charge du Conseil Général,
- Opérations de sécurité, aménagements en traverse : le financement des travaux est partagé entre le département et la commune en fonction du contexte et de leur emplacement.

### Travaux d'entretien ou de renforcement de chaussée

**Réalisations 2012** : Les « couches de surface » ont été réalisées sur la route RD54 entre Lussat et Lignat. Coût de 115 000 €.

**Projets 2013, 2 chantiers sont prévus** :

- poursuite du renforcement du RD54 sur la traversée de Lignat et en direction des Martres-d'Artière. Estimation 120 000 € ;
- renforcement du RD6 entre St-Beauzire et Lussat. Estimation 130 000 €.

### Opérations de sécurité à la demande de la Commune

**Réalisation 2012** : reprise du carrefour entre le RD54 et la rue de Vichy (entrée Est de Lussat). Ces travaux de « matérialisation » de l'ilot central permettent un ralentissement de la vitesse des véhicules à l'entrée du bourg de Lussat. Coût des travaux 14 000 €.

**Projets 2013** :

- **à Lignat** : aménagement du carrefour entre le RD54 et la route de Chavaroux : cette opération permettra de sécuriser le croisement et d'améliorer son fonctionnement. Estimation 38 000 €.
- **à Lussat** : amélioration de la sécurité et de la visibilité au niveau du carrefour entre le RD54 et la route de Chappes. Estimation 40 000 €.

Toutes ces opérations listées (entretien, renforcement, de sécurité) sont entièrement à charge du Département.

### Opérations en aménagement de traverses ou d'amélioration de la sécurité

Financées par les amendes de police ou des aides du Conseil Général et une participation financière complémentaire de la Commune :

- **à Lignat** : reprise du réseau d'eau pluviale route de Chavaroux sur une longueur linéaire de 200 m estimé à 50 000 €. Cette opération importante pour la bonne évacuation des eaux pluviales du bourg de Lignat et de la route départementale sera réalisée en 2013 avec une subvention de 50 % de la part du département.
- **à Lignat** : sur la RD54 réalisation d'opérations de sécurité favorisant un ralentissement de la vitesse des véhicules. Le conseil municipal doit se prononcer entre la solution de réalisation de ralentisseurs en enrobé ou l'installation d'avertisseurs pédagogiques de vitesse.
- **à Lussat** : sur le RD6 en direction de Pont-du-Château à hauteur de la zone artisanale, une demande d'aménagement en traverse a été faite auprès du département pour une évacuation des eaux de ruissèlement constatées par période de fortes précipitations.
- **à Lussat** : rue de la Poste une étude a été demandée pour sécuriser les déplacements des piétons principalement des parents avec des enfants pour se rendre au groupe scolaire. Cette opération sera prise en traverse ou dans le cadre des amendes de police.

## Voirie Communale - Réseau incendie

Fin des travaux de voirie et réseaux (eau potable, eaux usées, eaux pluviales, réseaux électrique, réseaux téléphone et éclairage publique) rue des Pradeaux à Lignat.

Réalisation de la placette rue de Pont-du-Château à Lussat : enrobé, entourage des arbres et réseau d'eau pluviale.

Reprise de chaussée sur une partie de la rue de la Molle avec la réalisation de caniveaux pour récupération des eaux pluviales.

Coût TTC de l'ensemble de ces travaux.....114 000 €
avec une aide du Conseil Général de .....23 000 €
et une subvention exceptionnelle de..... 5 000 €
de la part de notre Sénateur Alain Néri dans le cadre de la réserve parlementaire.

Pose d'une Borne incendie rue de Vichy à Lussat.
Coût : 4 100 € TTC

## Assainissement : mise en réseau séparatif du canal bâti à Lussat

Les travaux de mise en réseau d'assainissement séparatif, dans le canal bâti à Lussat se sont déroulés, tant sur le plan technique que budgétaire, conformément aux descriptifs détaillés dans notre bulletin 2012.

Sur un linéaire de 400 m, 20 habitations existantes sont aujourd'hui reliées en séparatif aux réseaux d'assainissement. Restent à certains riverains à effectuer la mise en séparatif de leur réseau privatif.

Après la réalisation en réseau séparatif intégral du réseau principal allant du rond-point du cimetière jusqu'à la salle des sports et vers la zone artisanale, la réalisation de cette nouvelle tranche de travaux, qui était un des points « noirs » restants de notre assainissement collectif contribue à l'amélioration de la qualité environnementale de notre commune.

Le coût de l'opération est de : 186 412 € HT se divisant en :

- **Dépenses** :
  - Travaux :.....177 699 €
  - Frais annexes (contrôles des compactages, de vidéo, d'étanchéité, frais de publicité et de dossiers :. 8 713 €
- **Recettes** :
  - Subvention Conseil Général :.....46 560 €
  - Subvention Agence Bassin Loire Bretagne : .....52 140 €
  - Autofinancement par le compte communal au SIAREC (Syndicat Intercommunal d'Assainissement de la Région Est de Clermont, auquel adhère la commune de Lussat) :.....87 712 €

Cette opération démontre que le passage de la gestion des réseaux communaux d'assainissement à la charge du Siarec en 2009 est positive pour notre commune.

Dans les prochaines années, d'autres chantiers importants (rue du Sury, rue de la Molle…) pourront être traités de la sorte. Cela permettra de conforter le bon fonctionnement de notre réseau d'assainissement mais aussi celui de la station d'épuration des Madeleines à Pont-du-Château (également gérée par le Syndicat) à laquelle nous sommes reliés.

## Mairie

Acquisition de meubles pour la salle de réceptions et de tables pour la salle du Conseil Municipal.

Coût : 6 000 € avec une aide de l'état de 2 000 €.

Remplacement du logiciel de gestion de la comptabilité, de l'état civil, et des listes électorales. Coût : 5 000 €.

Bon courage à nos secrétaires Gwendoline et Laure pour les formations.

Sécurisation du bâtiment avec la pose de fermetures de sécurité sur les portes d'entrée. Coût : 2 300 € TTC .

## Groupe Scolaire

Sur 2012 nous avons poursuivi le programme de travaux et d'équipements à l'école :

### Travaux de bâtiment

Réfection du sol de la classe cours préparatoires et du bureau du directeur. Ces travaux de ponçage et de vitrification du parquet ont été réalisés par les employés communaux. Coût : 600 € et 2 semaines de travail pour Alain.

Côté cour maternelle ; la mise en place d'une sirène permet de « relayer » de façon plus efficace le signal d'évacuation déjà en place dans les bâtiments et dans la cour principale. Coût : 500 €

### Mobilier

Remplacement du mobilier (tables et chaises) de la classe des cours préparatoires. Coût 3 400 € avec une aide de l'Etat de 1 100 €.

En 2013, nous poursuivrons nos opérations d'entretien des locaux ; mais aussi nous avons sollicité le SIEG (Syndicat d'Electricité) pour la mise en place d'un éclairage de la façade du bâtiment principal de l'école et indirectement de la cour. Cela permettra de supprimer le projecteur actuel (gros consommateur d'énergie) et aussi de préparer la réalisation des travaux de reprises des façades.

## Eglise

Remise en état des cadrans et horloges. Coût : 1 650 €

Amélioration du chauffage. Coût : 300 €

## Salle des Sports

Réfection de la toiture (superficie : 160 m²) des vestiaires sanitaires. Coût : 10 500 € avec une aide du Conseil général de 2 100 €.

## Elagages, Coupes d'arbres

Cette année nous avons entrepris des opérations d'élagage, de coupes d'arbres mais aussi de plantations.
Quelques explications :

### La haie du nouveau cimetière

Cette haie de 18 cyprès devenait de plus en plus envahissante avec impossibilité de par sa nature de la tailler de façon harmonieuse. De plus en période de forts vents, plusieurs grosses branches cassées auraient pu occasionner des accidents lourds de conséquences pour les nombreuses personnes qui se rendent régulièrement au cimetière.
La seule solution pérenne était de la couper et de la remplacer par la plantation d'une haie d'Ifs, variété plus adaptée, compte tenue de l'emplacement et dont la croissance et plus facilement maitrisable.
Cette solution permet aussi d'augmenter la capacité de stationnement aux abords du nouveau cimetière lors de cérémonies. Pour répondre à l'inquiétude de certaines personnes sur l'utilisation qui aurait pu être faite des troncs d'arbres, la commune a opté pour leur mise en décharge. Ce travail a été effectué par les employés communaux ; plusieurs voyages et plusieurs journées de travail pour eux.

### Place de l'église, entrée de Lussat et rue de Pont du Château

Comme dans beaucoup de communes de Limagnes certaines variétés d'arbres (marronniers, vernis du japon…) sont victimes de maladies dues à la sècheresse ou à des invasions de larves d'insectes destructrices. Là aussi des chutes de grosses branches auraient pu occasionner des accidents graves sur des emplacements ou des voies à fortes circulations. Pour certains arbres, le traitement de ces maladies n'offrait pas une garantie totale de sauvegarde.

**Les problèmes de sécurité entrent dans le cadre des pouvoirs de police du Maire.**
**C'est trop facile de dire : « il a coupé inutilement des arbres », mais lorsque qu'il y a problème de sécurité, « c'est de la faute du Maire, il n'a rien fait. »**

## Un stade « multisports » pour l'espace de jeux

Après la mise en place de jeux sur ressort pour les plus petits, une table de ping pong et l'aménagement autour du terrain de pétanque pour les plus grands… nous avons rencontrés nos ados de Lussat qui « kifferaient » (souhaiteraient) un « city stade » sur leur commune.

Après une première demande de subvention effectuée en 2011, la mairie n'a pas baissé les bras et relancé jeunesse et sport afin de pouvoir posséder cet équipement, car sans cette aide, notre commune ne pouvait réaliser cet investissement.
Ce terrain de 8 x 18 m, installé par la société Proludic, permet de pratiquer aussi bien le foot, le handball ainsi que le basket.
Il a déjà beaucoup de succés mais rappelons toutefois que la structure se trouve prés d'habitations, qu'il faut respecter les horaires, les voisins et la structure ! Amusez-vous bien… grands comme petits, et à bientôt pour de nouvelles aventures.

## École: travaux, sécurité, évolution des effectifs

### Sécurité

Dans ce domaine de la sécurité aux abords du groupe scolaire, de nombreux travaux ont été effectués depuis plusieurs années :

- **panneaux de signalisation lumineux** aux heures d'entrées et sorties scolaires ;
- **glissières de sécurité** ;
- **passages piétons surélevés** ;
- **ralentisseurs** en amont et aval rue de Pont du Château ;
- **limitation de vitesse** avec la mise en place de la zone 30 km/h sur toute la traversée du bourg de Lussat ;

- **interdiction de circulation** (hors desserte locale) aux poids-lourds d'un tonnage supérieur à 7,5 T ;
- **aménagement de zone de stationnement** (côté sud et à l'arrière du groupe scolaire) permettant un stationnement des véhicules des parents, des enseignants, mais aussi des bus de ramassage pour les différentes sorties scolaires (piscine, sports…) ;
- **aménagement du trottoir** rue de Pont du Château (élargissement, pose de glissières de sécurité) permettant aux parents et enfants d'effectuer les trajets dans de meilleures conditions de sécurité ;
- **attention !** quelques parents, **encore !** ne respectent pas les emplacements et par conséquent mettent en danger la sécurité des enfants de la commune.

### Interventions de la Commune ou de la Communauté de commune en milieu scolaire

Indépendamment de l'aspect équipement, la commune et la communauté de communes interviennent de façon importante à l'école pour aider à son bon fonctionnement dans l'intérêt de nos enfants ou petits-enfants :

- **La communauté de communes** avec la prise en charge en totalité des interventions des éducateurs sportifs et des professeurs de musique,
- **La commune** en finançant chaque année :
  - les sorties de l'activité piscine (cours et déplacements) Coût : 3 750 €.
  - les déplacements des sorties sportives USEP. Coût : 550 €
  - une participation importante sur les repas à la cantine scolaire. Coût réel d'1 repas : 3,90 € ; participation des parents : 3,30 € ; sur l'année scolaire 2011-2012, 7 797 repas ont été servis, soit un coût total annuel pour la commune de 4 678 €, sans compter les frais de personnel. Cela explique pourquoi nous demandons quelques fois avec insistance aux parents d'être précis et rigoureux au niveau des inscriptions de leurs enfants à ce service.

(les coûts donnés correspondent à l'année scolaire 2011-12)

*« je préfère manger à la cantine, avec mes copains et mes copines… » Carlos*

### Effectifs

**Une école pour nos enfants, des enfants pour notre école.**
Réflexion sur l'évolution des effectifs :
Voici un bilan de nos effectifs sur les dernières années scolaires :

| Rentrée scolaire | 2009 | 2010 | 2011 | 2012 |
|---|---|---|---|---|
| Effectif - Enfants | 95 | 96 | 94 | 97 |
| Nombre de Classes | 4 | 4 | 4 | 4 |

Pour 2012-2013 nous avons 97 enfants et 4 classes ; en regardant plus en détail ces chiffres cela nous permettra d'appréhender de façon plus précise et objective l'avenir.

Sur 97 enfants scolarisés entre 3 ans (âge d'entrée en classe maternelle) et 11 ans (départ pour le collège) :

- 86 % (82 enfants) résident à Lussat ou Lignat ;
- 14 % (15 enfants) sont extérieurs à la commune.

Sur les 82 enfants lussatois, pour 80 % d'entre eux, les parents sont propriétaires et pour 20 % d'entre eux locataires.

Si l'on peut penser que le nombre d'enfants « extérieurs » ajouté à celui des enfants dont les parents sont locataires peuvent rester constants dans le temps ; il n'en est pas de même de la part des enfants dont les parents sont propriétaires. Malgré un « renouvellement naturel » constant des propriétaires, sans nouvelles populations (donc sans nouvelles constructions), les effectifs risques à moyen terme (au-delà de 4 à 5 ans) de diminuer sensiblement avec des conséquences sur notre école.
D'où la aussi la nécessité de se développer évidemment toujours de manière régulière et maitrisée.

## Compte administratif 2011 - Section de fonctionnement

| | DÉPENSES | Montant (Eur) | % |
|---|---|---|---|
| 11 | CHARGES A CARACTÈRE GÉNÉRAL<br>(Eau, électricité, entretien bâtiments et réseaux, fournitures scolaires, etc.) | 161 651 € | 32,93 |
| 12 | CHARGES DE PERSONNEL<br>(Personnel titulaire et non titulaire, Urssaf, Caisse retraite, Assedic ) | 183 078 € | 37,30 |
| 65 | CHARGES DE GESTION COURANTE<br>(Indem élus, aide sociale, sce incendie, subv associations) | 69 348 € | 14,13 |
| 66,67<br>42, 14 | CHARGES FINANCIÈRES ET EXCEPTIONNELLES<br>(Intérêts d'emprunts) | 11 310 € | 2,30 |
| 23 | VIREMENT SECTION INVESTISSEMENT<br>(Affectation résultat à la section Investissement 2011) | 65 482 € | 13,34 |
| | S/TOTAL | 490 869 € | 100,00 |

| | RECETTES | Montant (Eur) | % |
|---|---|---|---|
| 73 | IMPÔTS ET TAXES<br>(TH, TFB, TFNB, TP, etc.) | 296 131 € | 45,88 |
| 74 | DOTATIONS<br>(Dotations glob fonctionnement, dotations élus, compensation TP, TH , TF, etc.) | 158 656 € | 24,58 |
| 70,75,<br>76,77,42 | PRODUITS DE GESTION COURANTE ET FINANCIERS<br>(Régies, location de terrains, rbt assurances, indemn sinistres, opérations d'ordre…) | 64 649 € | 10,02 |
| 13 | ATTÉNUATION DE CHARGES<br>(Rbt Emplois jeunes.) | 6 622 € | 1,03 |
| 2 | EXCÉDENT 2010 (Résultat N-1 section fonctionnement) | 119 457 € | 18,51 |
| | S/TOTAL | 645 515 € | 100,00 |

| | EXCÉDENT | 154 647 € | |
|---|---|---|---|

### Dépenses

### Recettes

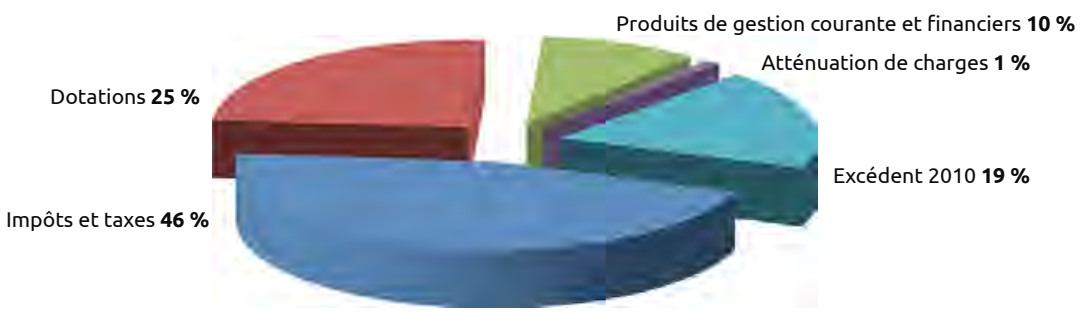

## Situation financière de notre commune

Cette analyse (source du Trésor Public ; année 2011), permet de comparer la situation financière de notre commune par rapport à la moyenne des communes, du département, de la région, et celle nationale, pour la même strate de population.

Population de la commune : 875 habitants.

### Taxe Habitation : Taux

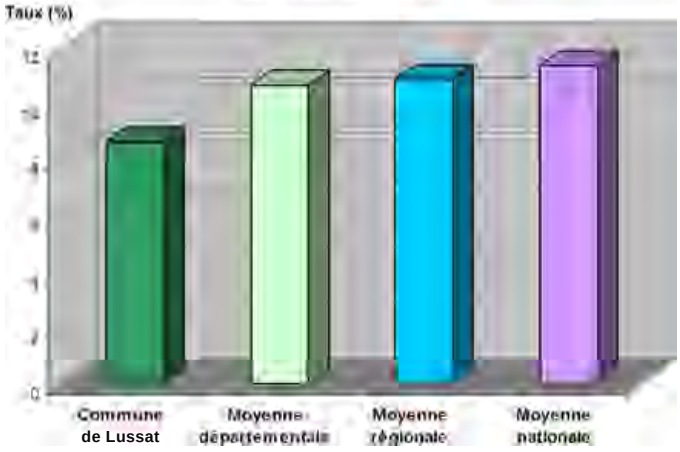


### Taxe Foncière Bâtie : Taux

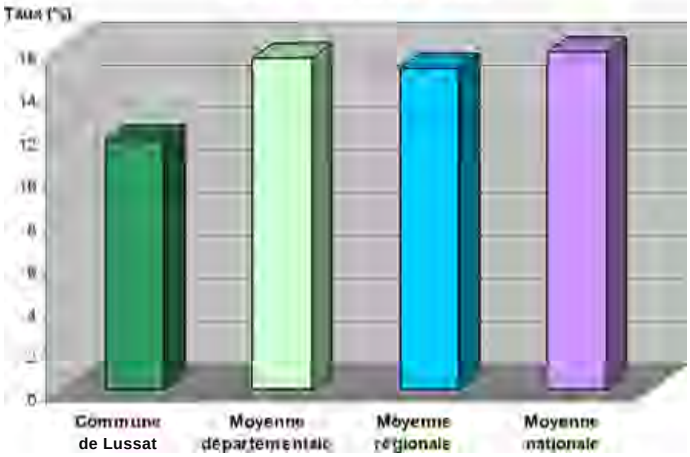


### Taxe Foncière Non Bâtie : Taux

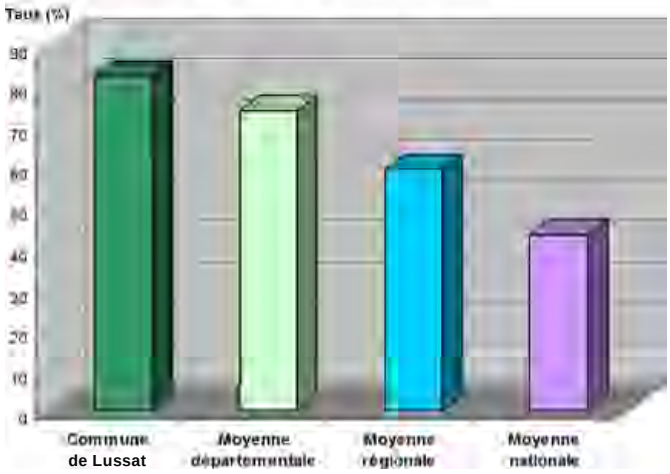


### Remboursement Emprunt

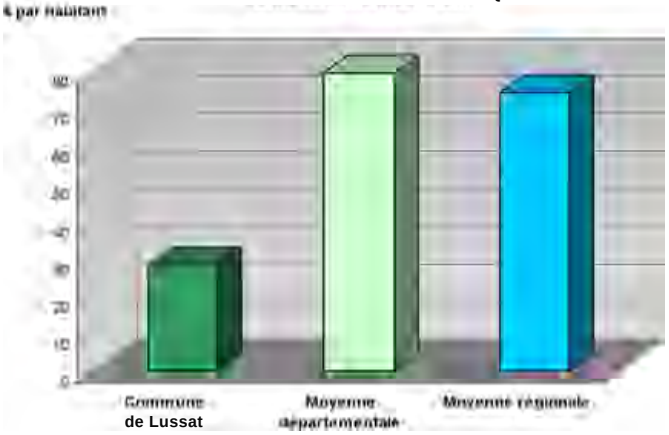

## L'histoire du Château de Lignat

Il s'agit d'un château de type « Royal Philippe Auguste » dont la construction remonte au XIII[e] siècle, **vers 1220**. Le domaine fut donné par le Roy Philippe II Auguste, fils de Louis VII le jeune et de Adèle de Champagne, à Robert de Clermont (Robert d'Auvergne).
La seigneurie de Lignat est une terre Comtale.

**En 1250**, le fief est donné en gestion au Comte Guillaume de Cébazat, seigneur de Lignat et chevalier croisé.

**En 1306**, Le roi Philippe Auguste confie le château à Gerald Calcat Seigneur de Saint Beauzire.

**En 1311**, le château est habité par Durand-Aimé de Thiers,

**De 1333 à 1353**, Durand de Thiers est seigneur de Lignat et à sa mort la gestion de Lignat va passer à une famille déjà connue, les Calcat.

**En 1489**, c'est la branche cadette du Vicomte de Thiers qui reprend Lignat.

**En 1490**, Antoine II de Thiers reprend le fief de Lignat.

**En 1509**, Antoine II de Thiers fait construire à Montferrand l'Hôtel de Lignat dans le style Renaissance par des ouvriers Italiens.

**En 1510**, Marie de Thiers fille de Antoine II apporte en dot le fief de Lignat à Hugue de Cébazat, chevalier, seigneur de Blanzat.

**En 1580**, le château passe au main des Beaufort-Monboissier-Canillac.

**En 1701**, Gabriel 1[er] de Beaufort-Monboissier-Canillac meurt et Gabriel II hérite du fief de Lignat.

**Le 9 septembre 1748**, le château est acheté par Antoine de Chazerat, premier Président de la court des comptes.

**En 1789**, Charles- Antoine de Chazerat, seigneur de Lignat et intendant d'Auvergne fuit la Révolution. Lignat est vendu comme « bien national ».

**Le 14 juillet 1796**, la terre et les biens sont acquis aux enchères par le Sieur Antoine Demain, noble de Pongibaud.

Le château sera revendu plusieurs fois **au cours des 19[e] et 20[e] siècles**, à des agriculteurs qui avaient besoin de place pour leurs animaux, et plus tard pour les engins ou il servait de hangar.
Une personne y a habité jusque **vers les années 1950-60**.
Défiguré, puis plus ou moins pillé par des amateurs de pierres, de blasons, de margelle de puits, ou plus simplement par des vandales, il ne reste aujourd'hui que ce que nous connaissons.

## L'avenir du château

**Le projet de rénovation est maintenant lancé**.
L'opération va se dérouler en plusieurs étapes :

- **Une première**, qui consiste à restaurer l'ensemble des murs en place, la toiture et les génoises de la tour Est pour recréer son aspect originel.
- **Une deuxième**, sur la tour Ouest en ruine, verra un arasement de la maçonnerie en tête de mur horizontalement et verticalement avec blocage de l'ensemble au mortier de chaux.
- **Une troisième** étape consistera dans la remise en état du puits qui est actuellement bouché, avec remontage de la maçonnerie en pierre de récupération, hourdé en mortier de chaux.

L'ensemble de ces travaux va pouvoir être réalisé à partir de témoignages et documents photographiques qui nous ont été fournis par l'association « Lussat Autrefois » qui œuvre depuis de nombreuses années pour la réhabilitation de notre cher château de Lignat.

Les travaux, d'un montant de 100 000 €, commenceront début 2013 et seront entièrement financés par la vente des terrains de Lignat, des subventions, les dons des particuliers et auprès de la fondation du patrimoine.

## PLU (Plan Local d'Urbanisme)

*L'élaboration d'un PLU est un exercice important et complexe, qui s'inscrit dans un cadre réglementaire bien précis à respecter rigoureusement.*

Un Plan Local d'Urbanisme c'est :

- définir la politique communale dans le domaine de l'urbanisme à court, moyen et long terme. Le moyen et le long terme seront gérés par des modifications ou des révisions par rapport au document initial en fonction des évolutions constatées ;
- tenir compte des avis et des règles définies par les « parties associées »* qui sont consultées à des étapes bien précises de la procédure ;
- prendre en compte les avis ou demandes des propriétaires, des habitants.

**Tout cela doit être fait de façon objective dans l'intérêt général et global de la Commune, de la majorité de ses habitants, en tenant compte de ses possibilités financières, de ses infrastructures existantes (écoles, équipements collectifs…) et à venir, de son évolution souhaitée au travers d'une politique cohérente conduite depuis plusieurs années.**

Trois orientations de base ont été retenues :

- **Développer** : avoir un développement qui corresponde à un confortement de la population actuelle associée à une évolution raisonnable et maitrisée,
- **Aménager** : Trouver un équilibre entre le développement urbain et le développement de l'espace affectés aux espaces agricoles,
- **Préserver** : préserver la qualité de vie à tous en gérant une utilisation économe et équilibrée des espaces.

Les grandes lignes de cette politique avaient été définies au travers de l'ancien document d'urbanisme (POS : Plan d'Occupation des Sols) approuvé par le Conseil Municipal en 1991.

Les principales « vocations » des espaces étaient définies : zones urbaines (les centres bourgs de Lussat, de Lignat), les zones périphériques aujourd'hui quasiment toutes urbanisées, les zones urbanisables (les quartiers des Prades, de La Molle, du Sury).

La procédure de PLU, engagée par le Conseil Municipal en 2009 arrive aujourd'hui à son terme, et prend en compte 3 lignes directrices principales :

- « traduire » sous les nouvelles règlementations en vigueur, les évolutions sur le long terme envisagées dans le POS de 1991 et qui aujourd'hui sont devenues nécessaires et possibles ;
- poursuivre un développement maitrisé de notre commune comme cela a été fait depuis 20 ans** sans avoir à développer des infrastructures couteuses comme un agrandissement du groupe scolaire ;
- projeter à moyen et plus long terme (2020-30) ce que pourrait-être notre commune en tenant compte de son évolution, du contexte économique actuel.

Suite à l'approbation du projet de PLU par le conseil municipal le 11 mai 2012, les parties associées ont été consultées. **Toutes ont émis un avis favorable sur les grandes lignes directrices avec des remarques ou des suggestions complémentaires minimes**. Dans cette consultation, l'équilibre est délicat à trouver tant leurs avis et leurs « intérêts » peuvent être différents.

Passée cette étape, dans la mesure où il n'y avait pas d'objection majeure nous avons lancé la procédure d'enquête publique ouverte à toute la population (du 8 octobre au 8 novembre) avec 3 permanences assurées par le commissaire enquêteur désigné par le Président du tribunal administratif.

Au cours de cette enquête des remarques légitimes, collectives (de la part des agriculteurs et membres de l'association foncière), et individuelles de la part de propriétaires ont été faites.

Après examen des requêtes, liées à la procédure de PLU, le commissaire enquêteur a rendu son rapport en donnant son avis :

Avis favorable au projet de PLU de la Commune de Lussat avec les recommandations suivantes :

- étudier toutes les demandes de modification de zonage formulées par les administrés ;
- apporter toutes les corrections préconisées des différents documents.

C'est en s'appuyant sur cette base que le Conseil Municipal travaille aux derniers ajustements.

Sur le sujet des zones ouvertes à la construction à court terme, il est évident que nous ne pouvons pas satisfaire toutes les demandes pour des raisons techniques : capacités des réseaux et des voiries, mais aussi pour rester sur une dynamique de développement supportable, maitrisée, en adéquation avec le SCOT et les autres parties associées.

---

*** Parties associées**. Les principales sont :
- la CDCEA : Commission Départementale de Consommation des Espaces Agricoles ;
- la Chambre d'Agriculture du Puy de Dôme ;
- la Communauté de Commune et les Communes limitrophes ;
- le SCOT et le grand Clermont : Schéma de Cohérence Territorial du Grand Clermont ;
- la CCI : Chambre de Commerce et d'Industrie du Puy de Dôme ;
- l'Etat et la DDT : Direction Départementale des territoires…

**** Evolution de la population** : un recensement, programmé par l'Etat sur la totalité de notre commune en 2013 nous permettra de nous situer précisément.

## Une Année au Potager

Notre petit village dispose de 49 jardins communaux d'une superficie de 25 ares.
Ils se situent sur la route de Lignat au lieu-dit « chandeyrand » ainsi que près du cimetière : « les planches ». La grande majorité sont cultivés, ils se louent 9,50 € à l'année, 8 sont encore disponibles. Si vous avez la main verte et voulez déguster votre propre récolte, contacter la mairie. Voici quelques conseils…

Ce calendrier ne cite que les principales activités au sein du potager pour une culture de printemps à l'automne :

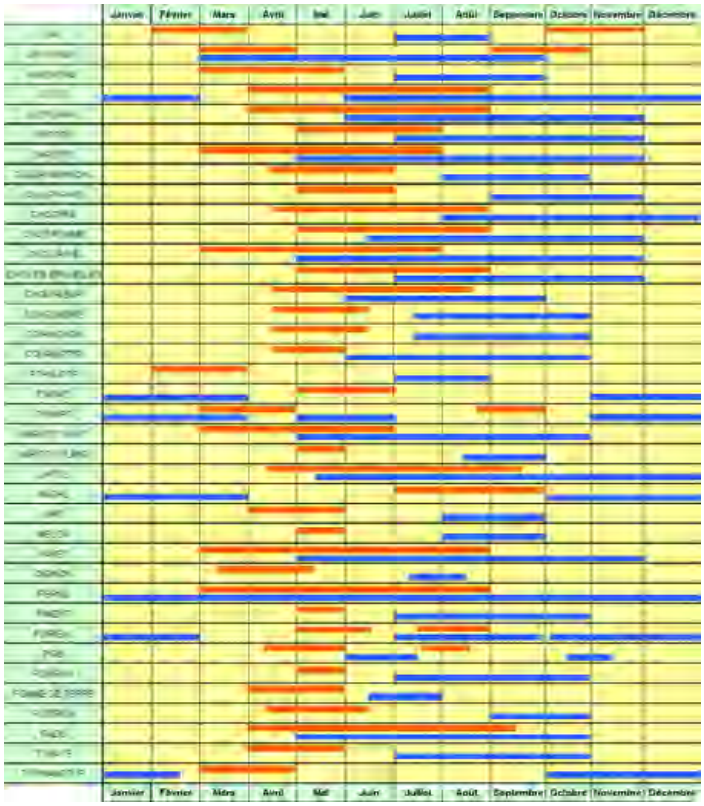


### Janvier / Février

- Commencer à réfléchir aux plans du potager et l'établir sur papier.
- Faites rentrer du fumier si vous n'en faites pas ou pas assez.
- Penser à vider le potager des derniers légumes pour le libérer.
- Broyer à la tondeuse l'herbe qui a poussée pendant l'hiver.
- Étendre le fumier sur le terrain.

### Mars / Avril

- Commencer à bêcher petit à petit pour pouvoir planter les premiers légumes.
- Établir sur le terrain les « grandes lignes du jardin » (allée…).
- Planter les légumes suivant leur date de plantation (voir calendrier).

### Mai / Juin

- Planter les légumes suivant leur date de plantation (voir calendrier).
- Entretenir le potager : binage, nettoyage des mauvaises herbes…
- Début mai, installer l'arrosage dans le potager.
- Récolter les premiers légumes.

### Juillet / Août

- Arracher les pommes de terre, récolter les derniers légumes de printemps.
- Planter les légumes d'hiver.
- Entretenir le potager : binage, nettoyage des mauvaises herbes, arrosage…

### Septembre / Octobre

- Planter les derniers légumes de la saison (voir le calendrier).
- Entretenir le potager.
- Récolter les légumes.
- Fin octobre, démonter le système d'arrosage.

### Novembre / Décembre

- Récolter les légumes.
- Tailler les arbres.

Madame, Monsieur, cette année, vous allez être recensé(e). Le recensement se déroulera du 17 janvier au 16 février 2013. Vous allez recevoir la visite d'un agent recenseur. Il sera muni d'une carte officielle et il est tenu au secret professionnel. Il vous remettra les questionnaires à remplir concernant votre logement et les personnes qui y habitent. Je vous remercie de lui réserver le meilleur accueil. Votre participation est essentielle et obligatoire.

Le recensement de la population permet de connaître la population résidant en France.

Il fournit des statistiques sur le nombre d'habitants et sur leurs caractéristiques : âge, profession exercée, transports utilisés, déplacements quotidiens, conditions de logement, etc. Il apporte aussi des informations sur les logements.

Ces chiffres aident également les professionnels à mieux évaluer le parc de logements, les entreprises à mieux connaître les disponibilités de main-d'œuvre, les associations à mieux répondre aux besoins de la population.
Enfin, les résultats du recensement éclairent les décisions publiques en matière d'équipements collectifs (écoles, hôpitaux, etc.). C'est pourquoi la loi rend obligatoire la réponse à cette enquête.

Vos réponses resteront confidentielles. Elles sont protégées par la loi. Elles seront remises à l'Insee pour établir des statistiques rigoureusement anonymes.

Je vous remercie par avance de votre participation et vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Votre maire

## Assemblée Générale des associations des officiers et sous-officiers de réserve

*Les 18 et 19 février 2012, les associations des officiers et sous-officiers de réserve du Puy-de-Dôme ont tenues leurs assemblées générales à Lussat.*

Le 1er jour, Le Général Barréra commandant de la 3e brigade mécanisée et son adjoint le colonel Brochier ont présenté à l'assistance l'implantation, l'articulation et les missions de cette brigade dont le poste de commandement est basé depuis 2011 à Clermont-Ferrand en provenance de Limoges.

Un volet important a été consacré à la présentation des différents matériels et aux modes de préparation des troupes avant leurs interventions sur des conflits ou l'armée française est intervenue.

Le 2e jour, une messe du souvenir, un dépôt de gerbe au monument aux morts et une réception en Mairie étaient organisés en clôture.

## Sapeurs Pompiers

À l'issue de la cérémonie du 11 novembre 2012, eut lieu une remise de médailles au sein de la compagnie des sapeurs-pompiers de Saint-Beauzire/Lussat, en présence des maires Christian Arveuf et Hervé Corger, ainsi que des anciens chefs de corps Paul Boissat et Jean Pierre Vermorel.

Désignés par leur chef Martial Ollier pour sortir des rangs les récipiendaires reçurent leur nouveau grade :

Ollier Julie..... Caporal
Arnaud Nicolas..... Caporal Chef
Bouvet Elodie..... Caporal Chef
Klam Frederic..... Sergent Chef
Basse Philippe..... Adjudant Chef
Notarnicola Vincent..... Adjudant Chef

## Section des Jeunes Sapeurs-Pompiers de Saint-Beauzire/Lussat

Depuis maintenant presque 4 ans pour pouvez les voir lors des cérémonies des JSP (jeunes sapeurs-pompiers). Ces jeunes (filles et garçons) ont voulu intégrer une section de JSP pour assouvir leur passion de devenir sapeurs-pompiers volontaires ou professionnels. Pour cela ils suivent une formation de 4 années avec un examen par an et au final l'examen du brevet de JSP.

Au court de ces 4 années le jeune sapeur-pompier apprend les gestes de secourisme et les méthodes d'extinction pour l'incendie puis d'interventions diverses. Une fois le brevet acquis, ils peuvent intégrer une caserne comme sapeur-pompier volontaire.

Les cours se déroulent le samedi matin de 8 h à 12 h et nous travaillons en année scolaire.

Les conditions de recrutement sont les suivantes :

- âge requis de 12 ou 13 ans ;
- une lettre de motivation de l'enfant qui doit être adressée au responsable avant le premier avril pour un recrutement en septembre ;
- une autorisation parentale ;
- un brevet de natation de 50 m.

Après la sélection des candidats, une visite médicale est nécessaire. Elle est exclusivement réalisée par un médecin sapeur-pompier.

Les inscriptions sont prises tous les deux ans. Nous allons recruter pour septembre 2013 des jeunes nés en 1999 et 2000.

Pour plus d'informations vous pouvez contacter l'adjudant-chef Ollier Martial au 06 25 42 06 58.

## Don du Sang

Quelques chiffres :

- 114 malades reçoivent des produits sanguins chaque heure
- 3 millions de dons nécessaires par an

**Le calendrier des dons de sang 2013 pour ce secteur est le suivant :**

- **Pont-du-Château** - Salle Polyvalente - rue Jean Jaurès
  Mercredis 6 mars, 29 mai, 7 août, 16 octobre et 18 décembre 8h30-11h30 / 16h30-19h30
- **Chappes** - Salle des Fêtes - 18, route d'Entraigues
  Lundi 2 décembre 16h30-19h30
- **Ennezat** - Salle des Fêtes - place Etienne Clémentel
  Lundi 4 février, mardis 14 mai et 24 septembre 16h30-19h30
- **Malintrat** - Salle des Fêtes - rue Jean Baptiste Merle
  Lundi 15 avril 16h30-19h30

## Conscrits

Président ..... M. Demas Dimitri

Vice-président ..... M. Georgeault Florent

Secrétaire ..... M^me^ Palasse Amelie

Trésorier ..... M. Guyot Anthony

Une première année plutôt réussie, avec de nombreuses manifestations organisées :

- le carnaval au mois de février ;
- la vente du muguet sur la place du village ;
- la buvette du 14 juillet ;
- la participation lors de la fête médiévale avec tenue de la buvette et présentation du fameux char des conscrits ;
- et la vente des brioches en décembre.

Avec la participation de 15 conscrits.
Les conscrits vous donnent rendez-vous l'année prochaine avec encore plus d'animations.

## Location de notre salle communale

Les réservations et les activités s'enchainent dans notre salle communale : l' école, la gym, le country, au fil des ans, vivre ensemble, les réunions d'assistantes maternelles en semaine et 104 jours d'utilisation en fin de semaine pour 2012.

Notre salle communale a été en construite en 1972 avec des matériaux de construction préfabriqués puis agrandie en 1987 dans le même style architectural.

La construction du type provisoire traverse solidement les années malgré les assauts et agressions successives du temps et des vandales. Elle est résistante.

Les réservations de la salle se réalisent en mairie et une convention de location est établie.

**Les tarifs de location pour 2013 sont, pour les habitants de Lussat :**

- Location le WE ..... 180 €
- Location pour une journée en semaine ..... 90 €

Les prix de location de la salle sont parmi les plus bas du grand Clermont dont nous faisons partie.

**SBA : Syndicat du Bois de l'Aumône**
Créé en 1975, le SBA est un établissement public de coopération intercommunale chargé de la collecte des déchets ménagers et assimilés. Il regroupe aujourd'hui 132 communes du Puy-de-Dôme, soit 161 749 usagers.

**Contact : 0 800 831 181**
**sbacontact@sba63.fr**
**www.sba63.fr**

## Les Déchets Ménagers à Lussat

Au niveau national, la production de déchets a augmenté de 2 % par an jusqu'en 2008. Depuis, nous constatons une stabilisation, voire une légère baisse (conséquence probable de la crise économique…).

Sur le territoire du SBA, chaque habitant génère en moyenne 570 kg de déchets ménagers par an (ordures ménagères et assimilées collectées à domicile et déchets en déchèteries). Même si le poids de la poubelle verte a diminué de 10% entre 2007 et 2011 (par habitant), la quantité totale à traiter reste importante.

Même si le concept d'une société « Zéro déchet » est illusoire, il est plus que nécessaire d'agir ensemble pour l'Environnement et les générations futures, et de s'efforcer à réduire la quantité des déchets !
Dans ce contexte, le SBA a souhaité aller encore plus loin dans la réduction des déchets, avec le lancement début 2011 de son propre programme de prévention.

### Les Résultats du SBA en 2011

Le SBA a collecté 193 kg/hab d'ordures ménagères dans les bacs verts - hors déchèteries (soit -1% par rapport à 2010).
Ces dernières ont été déposées dans les C.E.T. (Centres d'Enfouissements Techniques) de Puy-Long, Cusset, Ambert, St-Silvain-Bas-le-Roc et Miremont.
Par ailleurs, le SBA a collecté 66,5 kg/hab. (+ 1% par rapport à 2010) d'emballages recyclables dans les bacs jaunes. Ceux-ci ont été acheminés vers le Centre de Tri Echalier, qui séparent les différents matériaux en vue de leur recyclage.
Les erreurs de tri dans les bacs jaunes représentent un coût supplémentaire pour le SBA, et donc pour le contribuable. C'est pourquoi des vérifications du contenu des bacs jaunes ont lieu régulièrement sur le territoire. En 2011, encore 15,53 % du contenu de nos bacs jaunes est refusé en centre de tri. Restons vigilants !
La collecte du verre s'effectue en Point d'Apport Volontaire et représente plus de 30,4 kg/hab à l'échelle du SBA en 2011.

Enfin, le SBA dispose de 12 déchèteries sur son territoire qui ont permis de collecter 269 kg/hab de déchets. Les déchèteries les plus proches sont celles d'Ennezat et de Riom.

**Déchèterie d'Ennezat :**
**route d'Entraigues - Champ Poury**

- Horaires d'hiver :
  du mardi au samedi : 9h-12h30 / 13h30-17h
- Horaires d'été :
  du mardi au samedi : 8h30-12h30 / 13h30-18h30

**Déchèterie de Riom :**
**avenue Hector Berlioz (D211) - Chemin de Maupertuis - Lieu-dit « Le Polbiat »**

- Horaires d'hiver :
  du lundi au vendredi : 8h-12h30 / 13h30-18h
  Le samedi en continu 8h-18h
- Horaires d'été :
  du lundi au vendredi : 8h-12h30 / 13h30-19h.
  Le samedi en continu 8h-19h

Déchets acceptés : déchets verts, bois, ferraille, gravats, cartons, piles, batteries, verre, huile de vidange, déchets dangereux des ménages, déchets d'équipements électriques et électroniques, non-recyclables, plâtre, textiles. À Riom uniquement : pneumatiques et plastiques.

Une carte à puce (qui permet d'accéder à l'ensemble des déchèteries du SBA) est nécessaire pour accéder en déchèterie. Si vous n'avez pas votre carte, faites la demande auprès du gardien ou rendez-vous sur le site www.sba63.fr (rubrique usagers).

**Points d'Apport Volontaire proches :**
- Salle des fêtes
- Place de l'ancien four - Lignat

## La prévention des déchets, l'enjeu de demain

Conscient de la nécessité de réduire les quantités de déchets à éliminer sur son territoire, le SBA s'est engagé auprès de l'ADEME (Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie) pour mettre en place un programme local de prévention des déchets.

Un diagnostic effectué en 2011 a permis de révéler que 82% des déchets produits dans les bacs verts, jaunes et conteneurs à verre pourraient être évités. Un plan d'actions a ensuite été décliné pour les quatre ans à venir, sur plusieurs thèmes : compostage, stop-pub, réemploi…

Dans ce contexte, le SBA déploie une campagne de vente de composteurs sur le territoire, de manière pérenne. Faire son compost soi-même est la meilleure façon de recycler ses déchets de cuisine et de jardin tout en limitant le volume de sa poubelle… Vous désirez acquérir un composteur de jardin à tarif préférentiel ? Rendez-vous sur le site www.sba63.fr ou contactez le SBA au 0 800 831 181.

## Collecte d'objets réutilisables avec « Les Mains Ouvertes »

Parce que trop d'objets pouvant encore servir se retrouvent dans les ordures ménagères, les déchèteries ou dorment dans les greniers et les caves, le SBA s'associe avec le Centre d'Accueil « Les Mains Ouvertes » afin de les collecter, les remettre en état et leur donner une seconde vie. Chacun peut y trouver son compte : moins de déchets sont à traiter, les ressources naturelles restent préservées, et l'emploi au sein des structures sociales et solidaires est renforcé !

Dans cette optique, le SBA propose régulièrement, en partenariat avec « Les Mains Ouvertes », des grandes collectes d'objets réutilisables (livres, jeux, jouets, vélos, trottinettes, vaisselle, maroquinerie... en bon état) à la déchèterie de Riom*. Les prochaines dates auront lieu les samedis 22 décembre et 26 janvier 2013, de 9h à 12h et 13h30 à 17h. Offrez une seconde vie à vos objets inutilisés, venez nombreux en faire don !

* Déchèterie de Riom : avenue Hector Berlioz (D211), Chemin de Maupertuis, Lieu-dit Le Polbiat.

## Le compostage : un geste simple, beaucoup d'avantages…

Faire son compost soi-même est la meilleure façon de recycler ses déchets de cuisine et de jardin.

Un geste simple qui permet de réduire le poids de sa poubelle d'environ 50 kg par habitant et par an, mais aussi de limiter le transport et les coûts d'élimination des déchets. Enfin, cette pratique restitue à la terre les éléments nutritifs puisés par les végétaux pour leur croissance, améliore la structure des sols, et permet d'obtenir un engrais naturel de qualité ! Le SBA vous accompagne au quotidien pour effectuer les bons gestes du compostage, et propose tout au long de l'année des composteurs de jardin à tarif préférentiel. Si vous voulez acquérir un composteur de jardin, remplissez le bon de commande ci-dessous et renvoyez-le au Syndicat du Bois de l'Aumône !

## Nouvelle adresse

Le Syndicat s'installe progressivement dans son nouveau siège social à Riom et s'implante ainsi au cœur de son territoire. En parallèle à ce déménagement, une réorganisation des circuits de collecte a été effectuée pour maintenir des tournées optimisées, respecter l'environnement et offrir un service de qualité aux usagers.

Dans ce cadre, à compter du 7 janvier 2013, les camions de collecte des déchets ménagers partiront des deux sites d'exploitation : Riom et Pont-du-Château, et les jours de collecte des déchets ménagers sur certaines communes vont changer.

Aussi, afin d'accompagner au mieux les usagers, des calendriers de collecte sont en cours de finalisation et seront distribués dans toutes les boîtes aux lettres des usagers courant décembre (par un prestataire, par le SBA pour les communes scindées en plusieurs zones, ou par les communes pour celles qui pouvaient l'organiser).

Des calendriers téléchargeables directement de notre site Internet sont aussi en ligne.

**Syndicat du Bois de l'Aumône**
**Zone de Layat II - 63 200 RIOM**
**Tél : 04 73 647 444**
**Fax : 04 73 647 414**
**www.sba63.fr**

## Ils ont pointés le bout de leur nez cette année

Simon LAVIE .....30-01-2012
Valentin GONZALEZ .....28-02-2012
Corentin GILBERT.....15-03-2012
Liam POURRADE .....25-04-2012
Aaron GOUJON.....30-05-2012
Alyssa PISSAVY .....29-10-2012
Maëlys CADET.....09-11-2012
Raphaël BERGER-ALEXANDRE .....17-11-2012
Ruben GENDRE.....08-12-2012
Thomas BELOT.....11-12-2012
Alice REIGNAT-CLEMENT .....16-12-2012

### Naissances 1912

Marie-Louise BELLIGAT ..... 04-04-1912
René-Charles GOURGOUILLON ..... 21-04-1912
Marie Elise CELLIER..... 09-09-1912
Antoine CELLIER..... 17-10-1912
Octave GRELICHE ..... 23-10-1912
Jean-Baptiste Robin ..... 23-10-1912
Michel BERTRAND ..... 04-11-1912
Laurent FAURE..... 17-12-1912

Félicitation aux parents !

## Mariages 2012

Valérie ANGELY et Jérôme TERRISSE.....26-05-2012
Manuella GILLON et LAVIE Régis .....25-08-2012

## Ils nous quittés en 2012

Liliane CRETEY .....12-03-2012
Jean-Paul RECH.....13-05-2012
Michel LEPETIT.....12-06-2012
Lucien DUPRAT .....27-06-2012
Pierre CHICARD .....24-07-2012
Françoise CHALAMET.....17-11-2012
Roger AIMOND .....23-12-2012

### Décès 1912

Madeleine BARDIN ..... 01-01-1912
Marguerite BOILON ..... 19-01-1912
Marie DHERMAIN ..... 14-03-1912
Marie GARRAIN..... 26-04-1912
Françoise CHAMELOS..... 26-04-1912
Gilberte BASSIN..... 06-06-1912
Matthieu BLANC..... 10-06-1912
Jeanne ROUCHON ..... 24-06-1912
Matthieu BASSIN..... 11-07-2012
Antoine SCELLIER..... 27-08-1912

## Un peu d'histoire : un personnage

Il était bien de chez nous, de Lignat exactement. Après des études au séminaire, il fut ordonné prêtre et connut plusieurs paroisses dans ce diocèse.

À la fin de sa vie, vers 1950, l'évêque le nomina curé résidant à Saint Ignat en lui ajoutant la desserte de Saint Laure. Il n'avait pas de voiture, elles étaient rares en ce temps-là et, chaque dimanche, à tour de rôle, un paroissien de St Laure attelait une carriole et allait le chercher à St Ignat.

Très vite, il remarqua que l'assistance aux offices plus fournie et attentive dans sa seconde paroisse, aussi fit-il ses adieux à St Ignat en ces termes : « je m'en vais à St Laure, quand vous aurez besoin de moi, vous viendrez me chercher » et il s'installa dans son nouveau presbytère, rénové pour la circonstance, ou il fut accueilli avec joie par les paroissiens.

Peu après lors d'une cérémonie de confirmation, réunissant à Ennezat prêtres et fidèles de tout le secteur, devant l'assemblée réunie, l'évêque lui lança d'un ton peu aimable : « Monsieur l'abbé, je vous ai nommé curé résidant à St Ignat et non à St Laure ». Pas du tout ému par l'algarade, notre brave curé répondit au prélat : « quand Monsieur me prêtera sa voiture et son chauffeur je retournerai à St Ignat » et c'est ainsi qu'il demeura à St Laure jusqu'à son décès, une bonne douzaine d'années plus tard.

Il avait prévu cette échéance et fait part à ses paroissiens de ses ultimes volontés. Il désirait qu'après la cérémonie à St Laure sa dépouille soit conduite au cimetière de Lussat pour y être inhumée dans la concession familiale, demandant aux pompiers de bien vouloir assurer le service. Il leur léguait pour ce faire une somme de dix mille francs (anciens) en spécifiant que la dite somme devait être dépensée par eux le jour même des funérailles en boissons diverses dans le bar de leur choix.

Dix mille francs, à cette époque où le salaire mensuel d'un ouvrier atteignait à peine trente mille francs, cela représentait un assez joli nombre de « canons » et « chopines ».

Les dernières volontés du défunt furent respectées à la lettre, et c'est ainsi qu'au soir de cette mémorable journée, on put voir sur notre place de la Fontaine, sortant du café Sibiaud, le képi un peu de travers et la démarche hésitante, ces braves soldats du feu s'entasser dans la « traction » de leur lieutenant, laquelle partit zigzaguant en direction de St Laure.

On n'avait pas encore inventé l'alcotest, et, St Christophe aidant sans doute, elle arriva à bon port.

Marie Enreille

## Notre paroisse St Pierre du val d'Allier

Est constituée des 12 communes suivantes : Chavaroux, Les-Martres-d'Artière, Lussat, Pont-du-Château, Dallet, Vertaizon, Bouzel, Mezel, Chauriat, Vassel, Saint-Bonnet-lès-Allier et Pérignat-sur-Allier.

**Curé** : Le père Pascal THOMAS (Pont-du-Château).

**Prêtre coopérateur** : Gérard PARIS (Vertaizon).

**Prêtre intervenant** : André DESCHAUD.

**Diacre** : Stéphane DE MORAËS (Pont-du-Château).

Une permanence d'accueil est à votre disposition au 4 rue de la Poste, à Pont-du-Château les :

- Lundi de 17 h à 18 h 30 ;
- Mardi de 9 h 30 à 11 h 30 ;
- Jeudi de 9 h 30 à 11 h 30 ;
- Vendredi de 9 h 30 à 11 h 30.

## Catéchisme des 8-11 ans

(Lussat, Les-Martres-d'Artière et Chavaroux)

CE1 : Jacqueline Fournier des Martres d'Artière

CE2, CM1 et CM2 : J. Fournier et Emmanuel Maeght de Lussat

Le nouveau parcours de catéchèse **Na tha na ël** rencontre un vif succès auprès des enfants notamment grâce aux films sur DVD.

La paroisse propose un KT dimanche pour les adultes les dimanches 17 février et 5 mai

Ces rencontres se font autour d'un thème de 9h30 à 10h45 (Salle paroissiale 12 rue de l'horloge à Pont-du-Château) suivi de la messe à 11h à Ste-Martine.

*L'église Saint Michel sur son piton rocheux*

## Pèlerinage au Puy-en-Velay

Mercredi 13 juin 2012, 30 enfants de la Paroisse, en CM2, étaient au Puy-en-Velay. Ce pèlerinage de fin d'année a toujours autant de succès. Nos enfants ont fait la découverte de cette ville à travers les vieilles rues avec quelques moments forts comme la visite de la cathédrale.

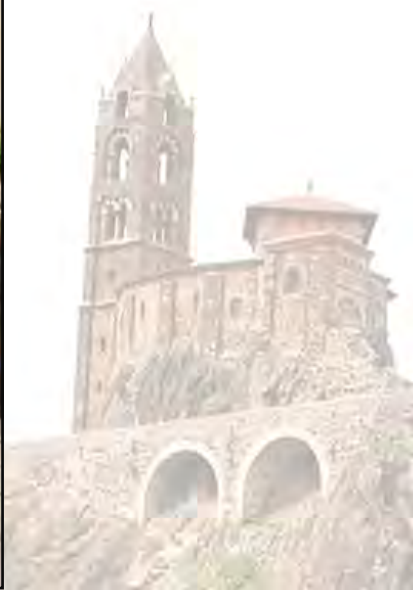

## Balades en Limagne d'Ennezat

***Connaissez vous « BALINZAT » ? BAL comme balades, LI comme Limagne, NZAT comme Ennezat.***

L'association « Balinzat » est née en 2009 par la volonté d'élus de Communes, de la Communauté de Communes Limagne d'Ennezat et de nombreux bénévoles des douze communes.

Depuis 2009, Balinzat entretient, en priorité, le balisage de 5 circuits pédestres et VTT sur le territoire de notre Communauté de Communes qui ont été validés et mis en promotion dans un guide loisirs édité par l'Office de Tourisme de Riom. Ce guide comprend 25 fiches/circuits qui peuvent être vendues à l'unité ou en totalité en Mairie d'Ennezat et à l'OT.

Un topoguide (édition 2007) reprenant un maillage de chemins balisés par une signalétique « rond jaune et poteau supportant des plaquettes identifiant le lieu et la distance par rapport à un autre point » est disponible gratuitement dans les mairies. L'entretien de ce balisage est momentanément interrompu par la prévision d'une troisième édition du topoguide : incorporation des communes de Malintrat et Les Martres d'Artière, création d'une nouvelle présentation, etc.

L'entretien du balisage est réalisé au Printemps suivant la météo du moment et inspecté lors des manifestations empruntant nos chemins.

*Responsables atelier « entretien balisage/création circuits » : Gilles Jammet/Alain Déat.*

Balinzat propose des projets d'entretien du petit patrimoine en créant des inventaires dans chaque commune avec l'appui d'étudiants en BTS tourisme et de bénévoles intéressés par l'Histoire de leur village.

*Responsables atelier « Patrimoine » : Etienne Rolland, Colette Veysier, Annick Davayat.*

Afin de promouvoir notre Limagne, terre fertile agricole mais riche en histoire, en patrimoine bâti, industriel et naturel, Balinzat organise et anime des manifestations culturelles (randonnées « patrimoine »), sportives (randonnée VTT familiale), etc.

Ces activités demande beaucoup de disponibilité, d'investissement personnel et financier soutenu par nos élus des communes, de la Communauté de Communes et du Conseil Général.

### Nos activités 2012

- 15 janvier : randonnée galette des bénévoles à St Laure
- 1er avril : randonnée patrimoine Les Martres d'Artière
- 24 juin : Randonnée VTT : Les dizaines de Limagne
- 26 août : Soutien VTT randonnée Ligue contre le Cancer
- 28 octobre : Randonnée des deux clochers (Festival des balades d'Automne)

Créations inventaires des communes des Martres d'Artiere et Malintrat par Graziella Aparicio stagiaire (BTS tourisme) pilotée par André Bidet (Elu des Martres d'Artière, Christian Ollier (Maire Malintrat) et Gilles Jammet.

### Prévisions travaux et manifestations 2013

- 10 février : randonnée galette des adhérents à Malintrat
- 7 avril : randonnée patrimoine Malintrat
- 22 juin : VTT les dizaines de Limagne
- août : soutien Ligue Contre le cancer (date non connue)
- octobre : Balades Festival d'Automne (date/circuit à définir)
- fin novembre : Assemblée générale (date à définir)

- printemps : Entretien Balisage
- Lancement projet VTT (familial) par boucles de 10 km sur notre territoire avec liaison avec 2 circuits existant de la FFC (Circuit des Tanneries et Circuit de la Croix des trois mains)
- Lancement projet entretien de boiserie d'églises
- Etude de préservation des notes et travaux des Historiens du territoire
- Suivant budget accordé par la Communauté de Communes, création du circuit « à la découverte des Martres d'Artière » et étude circuit « à la découverte de Malintrat ».

Balinzat vous souhaite une bonne année 2013 et espère vous rencontrer sur les chemins de Limagne d'Ennezat, à pied ou à vélo ou lors de nos réunions qui se tiendront le 3e jeudi du mois dans l'une des communes de la Communauté.

Si vous souhaitez partager la connaissance de votre commune, animer et organiser des manifestations sur nos chemins et/ou participer à l'entretien ou à la création des circuits balisés, venez nous rejoindre !

**Contacts** :
Siège : 8 rue du Moulin - 63720 Ennezat
Courriel : balinzat@orange.fr
Site : http//balinzat.canalblog.com
Courrier : Mairie de Varennes-sur-Morge (63720)
Président : Etienne ROLLAND - 04 73 97 07 11

## Luss'Arts

*L'association de loisirs créatifs a tenu son assemblée générale le 23 octobre. Bilan très satisfaisant puisque partie de 8 adhérents Luss'Arts en compte maintenant 29.*

Réparties en ateliers de peinture ou d'art créatif, les lundis et mardis, les adhérentes se réunissent avec toujours beaucoup de joie et partagent leurs idées et leurs plaisir de s'exprimer dans différentes créations.

Un voyage a eu lieu au mois de juin sur le thème des peintres de l'école de peinture de Murol.
Visite du musée, du château de Murol ont fait de cette journée un moment de convivialité très apprécié.

Une exposition des oeuvres des adhérentes a eu lieu les 24 et 25 novembre.

Rappelons que Luss'arts fonctionne du mois de septembre au mois de juin de l'année suivante.
Pour tous renseignements vous pouvez appeler le 04 73 68 83 89

## Association Lussat Autrefois

Ses membres vous présentent le bilan 2011-2012 et les projets pour 2013.

### Année 2011

Une visite guidée de Montferrand rassembla, en avril, un groupe enchanté d'adhérents autour de M. Colin, guide du vieux Montferrand :

- découverte des quatre quartiers de Montferrand ;
- les deux tours restantes de la ville ;
- l'emplacement du Donjon ;
- une ferme typique en plein cœur de Montferrand ;
- des cours intérieures et leur passage ;
- des hôtels particuliers avec leurs balcons caractéristiques de la renaissance ;
- l'hôtel de Lignat, ou maison du notaire (construit en 1509 par le seigneur de Lignat) ;
- les remparts ceinturant la Ville (plus important que Carcassonne) ;
- l'église et différents édifices religieux ;
- un puits identique à celui du château de Lignat ;
- la porte des Licornes.

Rappel : les visites sont ouvertes à toutes personnes intéressées.

**Concernant la restauration du château de Lignat** :
Rencontre avec M^me^ Demeocq de la Fondation du Patrimoine pour réaliser la plaquette de souscription.
Les dons recueillis auprès des habitants, des élus, des entreprises, des généreux mécènes serviront au financement des travaux.
18 septembre 2011, journée du patrimoine, exposition sur le Château de Lignat à la mairie et concert de musique avec l'harmonie d'Ennezat en l'église de Lussat.

### Année 2012

Nous avons concentré notre énergie essentiellement à la préparation de la fête médiévale des 29 et 30 septembre en associant le directeur, les instituteurs et les élèves de l'école de Lussat ainsi que les conscrits.

Les troupes médiévistes rassemblées grâce au directeur de l'école venues des 4 coins de la France et même du Luxembourg ont animé avec passion ces deux journées :
Les cavaliers, les cracheurs de feu, la gueusaille, le musicien, les acrobates équestres, les guerriers, les archers et arbaletistes…
Les troupes médiévales présentes :

- les Limiers de Varey (combat, calligraphie, sorcellerie, couture) ;
- les chevaucheurs d'Agranym (spectacle équestre, archerie) ;
- la Mesnie du Carcassès ;
- diaboli Arma (arbalestrie) ;
- les mille diables (spectacle de feu, jonglerie) ;
- la Mesnie du Petit Moussoulens ;
- ainsi que des membres des Blanc Manteaux.

L'organisation de la fête a demandé un gros investissement de la part de chacun et un stress important :
Sécurisation du site et du parcours, accueil, hébergement, restauration et installation des troupes et des artisans. Construire et poser les décors, confection des costumes, encadrement des enfants, les buvettes, la publicité, la réalisation des livrets historiques sur le château et le Moyen Age, et tout le déroulement des festivités.

Le renfort des conscrits pour la tenue des buvettes et des barbecues nous ont été d'un grand secours.
En parallèle le vide grenier du dimanche a attiré de nombreux chineurs.
La joie des visiteurs, les sourires des enfants ont récompensé tous nos efforts.

### Année 2013

Le 7 avril 2013 à la salle communale, un après midi récréatif vous permettra de revivre ces deux journées à travers une projection de photos et films.

**Le Blog de l'association :**

http://**lussatautrefois.eklablog.com**

## Au Fil des Ans

***Durant toute l'année, (de septembre à juin) nous continuons nos parties de cartes le jeudi de 14 h à 17 h. Pour nous c'est le rendez-vous hebdomadaire de la gaité et de la convivialité.***

Comme à l'accoutumée, nous avons fait nôtre repas de fin d'année « chez François », repas comme toujours délicieux terminé en beauté par la bûche de Noël de nôtre sympathique boulanger.

En septembre une partie de nos adhérentes a fait un voyage au Pays Basque avec le club de l'amitié de St-Beauzire. Le beau temps étant de la partie, elles gardent de ce voyage un très bon souvenir.

Nous avons aussi fêté comme il se doit les 80 ans de Jacques Rougier.

Une bien belle année que le club des « tamalous » a traversé avec bonheur.

Si vous êtes retraité ou en préretraite et que vous souhaitez vous joindre à nous, contactez la présidente Eliane Goujon au 04 73 83 01 98.

## Cyclo Sport Lussat

***Cette année le Cyclo Sport Lussat a poursuivi ses activités cyclistes sur route :***

Un stage de printemps en Espagne à Rosas a permis de se mettre en jambe et préparer la saison.

La pratique de sorties hebdomadaires sur les routes de notre région mais aussi pour les plus motivés et… plus volontaire, la participation à de belles épreuves cyclo sportives jusque dans la montagne bourbonnaise à Lavoine.

Les amateurs de compétitions ont aussi testé leurs capacités… restantes dans des épreuves locales sans oublier les contre la montre de Lussat et Beauregard l'Evêque.

Si vous souhaitez parcourir quelques kilomètres avec nous, vous pouvez nous rejoindre directement sur la place de la Fontaine à Lussat les samedis en début d'après-midi ou le dimanche matin.

### Une Championne à Lussat

Angélique (Guyot) a porté haut les couleurs de son club cycliste et de Lussat. En 2012 elle a glané de nombreux trophées et titres au niveau local, départemental, régional et national. Parmi les plus prestigieux :

- Championne du Puy-de-Dôme ;
- Championne d'Auvergne (sur route, sur piste, contre la montre) ;

- 1ère du Trophée féminin - 1ère du chalenge des Ecoles de Vélo minime ;
- 2e minime filles (sur piste) à Saint-Etienne au TNJP ;
- Participation au Trophée de France des Jeunes Cyclistes à Plougastel en Bretagne ;
- + de nombreuses autres victoires locales.

Bravo Angélique et que 2013 soit encore plus brillante pour toi.

Pour tous renseignements concernant le club, nous contacter au 04 63 08 26 34 / 06 10 68 81 26.

## Lussat Bottes Blues

3 ans déjà que « Lussat Bottes Blues » chausse les santiags !
30 fans de danse country et celtique partagent cette même passion tous les mardis soirs à la salle communale de Lussat.
Ces danses s'appuient sur un style de musique Américaine qui trouve leurs origines dans le Texas profond sans oublier quelques notes Celtes et un soupçon de rock. Accessible à tous, ces danses sont conviviales et permettent de danser tous ensemble !

Démonstration de danse country et celtique par Lussat Bottes Blues lors de la soirée organisée par la commune le 14 juillet 2012.
Ce groupe de passionnées méritent bien un « grand coup de chapeau… de cow-boy » bien sûr.

Vous souhaitez vous maintenir en forme dans une ambiance détendue et quel que soit votre âge, venez nous rejoindre tous les lundis de 20 à 21 h à la salle communale. Cette année, Marion, notre animatrice sportive propose une gamme variée d'exercices de gymnastique .

## Tennis de Table

La saison dernière s'est achevée en juin sur un titre départemental de l'équipe 2, conquis facilement à Randan. Bravo aux joueurs.

Elle a aussi vue les belles performances de Colin Guilhot, vice-champion du Puy-de-Dôme et d'Auvergne dans sa catégorie d'âge.

Nos 2 équipes sont à ce jour invaincues !
Les entraînements ont lieu le mercredi de 18 h 30 à 20 h 30 au gymnase.

Si vous êtes intéressé par la pratique (loisir ou compétition selon votre niveau), venez nous rejoindre, on vous attend à Lussat le mercredi.

Pour tout renseignement : M. Vigier .....04 73 83 14 30
M. Robin ..... 04 73 83 51 97
M. Cohade .....04 73 83 15 42

## Lussat Foot en 2013 : 30 ans

*L'année 2013 marque le trentième anniversaire de la création du club de football à Lussat.*

C'est en 1983, avec l'équipe d'André Gervais que l'aventure a été lancée et l'équipe d'aujourd'hui est très fière de la perpétuer 30 ans après. Une journée de festivité y sera spécialement dédiée dans le courant du mois de juin prochain, la date définitive n'ayant pas été fixée à ce jour.

Sur le plan sportif, après une saison 2012 qui fut assez difficile en termes de résultats, l'équipe est repartie depuis septembre sur les chapeaux de roues pour occuper la place de leader de sa poule à mi-parcours.
De belles perspectives sont donc ainsi permises pour cette nouvelle année qui sera, quoi qu'il arrive, riche en émotion sur et en dehors du terrain.

L'ensemble des membres du club, joueurs et dirigeants en profitent pour vous inviter à venir les soutenir les dimanches et partager de bons moments de football. En attendant nous souhaitons à tous les lussatois une très bonne année 2013.

### Matchs restant à jouer à Lussat cette saison

Dimanche 10 février - 15 h ..... Lussat Foot / Joze AS2
Dimanche 3 mars - 15 h ..... Lussat Foot / Riom Portugal 2
Dimanche 24 mars - 15 h ..... Lussat Foot / Loubeyrat US
Dimanche 7 avril - 15 h ..... Lussat Foot / Thuret ES
Dimanche 28 avril - 15 h .... Lussat Foot / Enval Marsat AS 3

## Ça balance pas mal à l'amicale de l'école !

Samedi 19 janvier, les membres de l'amicale ont organisé une méga fête pour les enfants de l'école.
Toujours aussi motivés, ils nous proposent tout au long de l'année scolaire de nombreuses animations qui font la joie des enfants et surtout financent les voyages scolaires.
C'est une petite équipe sympathique, mais qui aurait besoin d'aide ! Alors parents venez les rejoindre car si la troupe s'agrandit les animations pour les enfants suivront !

### Les rendez vous de l'amicale

- Les bugnes
- Et la kermesse !

Où tout le village est le bienvenu !

## Vivre Ensemble à Lussat

L'Association Vivre Ensemble à Lussat s'implique dans la vie de la commune avec diverses activités :

- réunions-débats ouvertes au public ;
- soirées documentaires suivies de débats ;
- repas associatifs ;
- diffusion d'un bulletin d'information ;
- blog : http://lussatlignat63.eklablog.com

Rejoignez nous afin de nous faire partager vos idées sur votre commune :

**Contact :** Jean-Pierre Serezat
8 lot Chandeyrand à Lussat
04 73 83 29 07 / 06 08 58 10 53
serezat.jp@gmail.com

## AL Basket Lussat

*La saison 2012-2013 vient de démarrer. Un nouveau bureau a pris en charge le développement et l'animation du club.*

A la présidence : Alain Chupin et Christophe Garraud ; au secrétariat : Patrick Jouve et Fabienne Merceron ; à la trésorerie : Agathe Demas et Rémy Golfier. Sans oublier, l'ensemble des dirigeants qui donne de leur temps le mercredi et tous les week-ends pour le bon déroulement des entrainements et des matchs.

Sur les 91 licenciés que compte le club, plus d'une trentaine sont des enfants de 4 à 9 ans. Dirigées par Julie Boissat, 3 jeunes basketteuses (Elvire, Doryan et Marine) s'occupent de les faire progresser tous les mercredis après-midi de 14 h 30 à 16 h 30, selon leur âge.

5 équipes sont engagées en championnat cette saison : les Mini-poussins (U9) coachés par Elodie Panefieu, les Benjamins (U13) coachés par Franck Lapeyre, les Minimes filles (U15) coachées par Yoann Garraud, les seniors filles coachées par Fabienne Merceron et une nouveauté pour cette saison, le retour d'anciens du club pour une équipe seniors garçons coaché par Stéphane Dumont.

Les équipes jeunes jouent les samedis après-midi (matchs programmés à 14 h, 15 h 30 et 17 h) et les équipes seniors les samedis soirs (les filles à 19 h et les garçons à 21 h). Le tableau des dates est affiché sur le panneau des associations. Venez nombreux les encourager, le soutien du public est toujours un plus pour nos jeunes et moins jeunes.

Pour les plus petits, des plateaux, sous forme de jeux, seront organisés dans la deuxième partie de la saison avec les clubs du département.

Nous tenons à remercier nos sponsors : la municipalité de Lussat, la municipalité des Martres d'Artière, La maçonnerie Eric Demas, les coiffures Golfier, le magasin Intim Lingerie Elle & Lui, le salon de coiffure Jacques Alexis, Auvergne Peintre travaux de peinture et vitrerie, l'électricien Dem'Elec, le plombier sanitaire chauffagiste Sani-plus et le bar des Sports. Sans leurs concours, la bonne gestion du club serait difficile.

### Dates à retenir sur vos agendas

le 9 mars soirée du basket et le week-end du 18, 19, 20 mai pour le tournoi annuel où un club du Choletais, terre de basket, et un club belge devraient participer.

**Pour tous contacts** : secretariat@lussatbasket.fr
Alain 06 49 87 27 27 ou Patrick 06 84 77 89 65

## Bébés lecteurs et réseau médiathèque

*Depuis 2009, le réseau des médiathèques et les services petite enfance de la communauté de communes Limagne d'Ennezat sont engagés dans un projet « livres et petite enfance ».*

La communauté de communes a été sélectionnée pour un projet triennal sue cette thématique impulsée par la médiathèque départemental du Puy-de-Dôme. 6 bibliothécaires du réseau et 4 professionnelles de la petite enfance (RAM et multi accueil) ont pu, grâce à cette initiative, bénéficier d'une formation en 2010, 2011 et 2012.

Ces séances se déroulent en alternance à la bibliothèque de Lussat avec M^me^ Denise Caillaud, en conteuse, aidé de M^mes^ Legros et Delarbre, ainsi qu'à St-Beauzire, et sont ouvertes aux enfants de 0 à 3 ans ainsi qu'aux parents et assistantes maternelles du territoire.

**Attention** : ces moments de plaisir et de rencontres entre les tout-petits qui se familiarisent aux livres, et les adultes qui les accompagnent se font sur réservation…
Pour connaître les prochaines dates des bébés lecteurs à Lussat rendez-vous à la bibliothèque.

## • Mairie

**Heures d'ouverture du secrétariat de mairie**

Lundi, vendredi : 8 h 30 à 12 h 00
Mardi, jeudi : 13 h 30 à 18 h 30
Samedi (semaines paires) : 9 h 00 à 12 h 00

**Employés municipaux**

Rédacteur : Mme Gwendoline BEAUDEAU
Adjoint administratif : Mme Laure ROI
Agent spécialisé école maternelle : Mlle Carole GOGAN
Cantine scolaire : Mme Valérie GUYOT
Surveillance cantine et garderie : Mme Laure ROI
Surveillance et aide cantine : Mme Martine DALLERY
Agent d'entretien des bâtiments : Mme Martine DALLERY
Agent technique : M. Fabrice BOYER
Agent technique, Garde-Champêtre : M. Alain DUCONGE
Contrat CAE à l'école : Mme Annette COURSIERE

**Permanence de monsieur le maire**

Jeudi de 17 h 30 à 18 h 30 ou sur rendez-vous

**Site internet** : http://lussat63.fr

## • Téléphones

Mairie : 04 73 83 23 11
Fax Mairie : 04 73 68 80 65
Bibliothèque : 04 73 78 66 08
Maison communale : 04 73 68 87 69
Salle de Sports : 04 73 68 88 00
Groupe Scolaire : 04 73 83 26 84
Adresse e.mail : mairie.lussat63@wanadoo.fr

## • Les services à votre disposition

**Le fax de la mairie** (04 73 68 80 65)
peut être utilisé aux conditions suivantes :

- chaque feuille émise sur le territoire francais hors DOM-TOM : 0,80 €
- chaque feuille reçue : 0,15 €

Le destinataire d'un fax devra prendre la précaution de passer à la mairie pour le récupérer pendant les heures d'ouverture du secrétariat, la mairie ne se chargera ni de la distribution ni de prévenir le destinataire.

**Photocopieuse de la mairie :**

0,15 € N&B, 0,30 € couleur par feuille pour un habitant de la commune,

0,05 € N&B, 0,15 € couleur pour les associations

**Salle communale :**

Les réservations se font auprès du secrétariat de mairie uniquement par les habitants de la commune.
Les tarifs sont les suivants :

- 180 € le week-end ;
- 90 € la journée en semaine ;
- 5 € une table + 4 chaises (suivant disponibilité).

## • Urgence

**Gendarmerie de Pont-du-Château**
04 73 83 20 12 ou 17

**Sapeurs Pompiers**
18

**SAMU**
15

## • EDF - GDF

**Permanence dépannage EDF** : 0 810 333 063
**Permanence dépannage GDF** : 0 810 433 063

## • Eau

**Permanence dépannage du service d'eau potable :**

- de 7 h 30 à 17 h appeler la SEMERAP au 04 73 34 94 94
- après 17 h ainsi que week-end et jours fériés, appeler les responsables permanence au 04 73 34 94 94 ou au 04 73 70 74 20

## • École

Directeur : M. THEAS Dominique

Accueil des enfants à partir de l'âge de 3 ans jusqu'au CM2 inclus.

PS - MS : ..... 23 élèves ..... Instituteur : .....M. BERGER
GS - CP : ..... 25 élèves ..... Institutrice : ..... Mme JOLY
CE1 - CE2 : ..... 27 élèves ..... Institutrice : .....Mme MICHAUD
CM1 - CM2 : ..... 22 élèves ..... Instituteur : .....M. THEAS

**Garderie scolaire**

Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi de 7 h 30 à 9 h et de 16 h 30 à 18 h
Tarif : matin 1,20 € - soir 1,20 €

**Cantine scolaire**

Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi - Prix du repas : 3,30 €

## • Bibliothèque

La bibliothèque se trouve dans les locaux situés place de la Fontaine.
Les horaires d'ouverture : Mardi de 11 h à 19 h, Mercredi et Vendredi de 18 h à 19 h

Pour tout renseignement contacter : Mmes CAILLAUD, LEGROS, BARRA, ENREILLE et DELARBRE au 04 73 78 66 08 pendant les horaires d'ouverture.

## • Tri sélectif

Les containers à verre sont situés sur le parking de la salle communale route de Pont-du-Château.

## • Services

**Communauté de communes Limagne d'Ennezat**

***• Multi-accueil Maison de l'Enfance***
Responsable : Jeannette ROPTIN
Tél. 04 73 64 27 28

***• Repassage du linge***
Responsable : Josiane COURTY
Tél. 04 73 63 83 64

***• Jardinage à domicile***
Responsable : Jean POURCHER
Tél. 06 30 52 41 57

***• Relais assistantes maternelles***
Responsable : Catherine CHARCOT
Tél. 04 73 64 25 33 / 04 73 33 90 86

***• Ecole de Musique***
Responsable : Cyril COUTIER
Tél. 04 73 63 97 39

***• Centre de loisirs, centre aéré***
Responsable : Sébastien RIVES
Tél. 04 73 64 27 27

***• Centre de loisirs sportifs***
Responsable : Didier PANNEQUIN
Tél. 04 73 64 27 27

***• EHPAD « Le Bosquet »***
Responsable : Patrick BOSQUET
Tél. 04 73 63 81 64

**SIAS de Pont-du-Château**

***• Repas à domicile et aide-ménagères***
Responsable : Stéphanie TOURETTE
Tél. 04 73 83 73 74

***• Impôts service :*** 0 820 326 326
En semaine de 8 h à 20 h et le samedi de 9 h à 18 h

***• Allo Service Public :*** 39 39
ou sur internet : service-public.fr
Du lundi au vendredi de 8 h à 19 h et le samedi de 9 h à 14 h

## • Point Poste

- Lundi de 9 h à 12 h ;
- du mardi au vendredi de 9 h à 12 h et de 15 h à 18 h ;
- samedi de 9 h à 12 h.

Situé au **Bar des Sports**,
3 rue de Vichy.

## • Horaires bus

**BUS SCOLAIRES**

***> Destination collèges de Pont-du-Château***

**Collège Mortaix et collège Saint-Joseph :**

du lundi au vendredi inclus :

- le matin départ de LUSSAT place de la Fontaine à 7 h 45
  LIGNAT à 7 h 48
- le soir départ du collège **Mortaix** à 16 h et 17 h (car position N°4)
  collège **Saint-Joseph** à 16 h 30

***> Destination Clermont-Ferrand***

**De Lussat/Lignat à Clermont-Ferrand**

- Départ à LIGNAT 6 h 52
- Départ place de la Fontaine à LUSSAT à 6 h 55 et 14 h 15 (sauf samedi après-midi)
- Départ parking cimetière à 8 h 07

**De Clermont-Ferrand à Lussat**

- Départ de la Gare routière à 12 h 10
  les mercredi et samedi
  (arrêt à Lussat place de la Fontaine et Lignat)
- Départ de la Gare routière à 16 h 15
  Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi
  (arrêt à Lussat parking cimetière)
- Départ de la Gare routière à 17 h 00
  tous les jours sauf samedi
  (arrêt à Lussat parking cimetière)
- Départ de la Gare routière à 18 h 13
  tous les jours sauf samedi
  (arrêt place de la Fontaine à Lussat et Lignat)

Les cars effectuant les arrêts place de la Fontaine à Lussat et à Lignat peuvent être utilisés par toutes les personnes intéressées. Les autres (arrêt parking cimetière) sont strictement réservés aux scolaires.

Durant le mois d'août le car (arrêt place de la Fontaine) circule uniquement le vendredi après midi : départ de Lussat à 14 h 15 et retour de Clermont-Fd à 18 h 13 à la Gare Routière.

**BUS DU MARCHÉ**

Tous les jeudis matin, ouvert à tous.
Tarifs : 1 € l'aller simple ou 1,50 € l'aller retour.
Départ de Lignat : 9 h 36
Départ de Lussat : 9 h 40
Retour de Pont-du-Château : 11 h 30

## • *Entreprises et Artisans de Lussat*

**AGOSTINHO C.**
TRANSPORTS
Tél. 04 73 83 07 13
9, rue de Pont du Château
à Lussat

**ARCHIMBAUD David EURL**
PEINTURE / PAPIERS PEINTS
FINITIONS D'INTERIEURS
Tél. 04 73 83 95 42
Port. 06 71 67 55 76
3, lot. Cornille à Lussat

**CHABERT Estelle**
ESTHÉTIQUE
Tél. 06 85 16 23 29
4, rue de l'Enfer à LUSSAT

**COMBRONDE AMBULANCES**
TAXIS LUSSAT
Tél. 04 73 97 10 11
97, Belle Allée
63460 COMBRONDE

**DECOUTEIX M.**
SERRURERIE
Tél. 04 73 83 07 30
6, rue de l'Enfer à Lussat

**EL HANNACHI François**
BAR / TABAC / JOURNAUX
Tél. 04 73 83 03 34
3, rue de Vichy à Lussat

**ESPACE NATURE**
ENTRETIEN & CRÉATION
DE PARCS & ESPACES VERTS
Nicolas SERVIERES
Tél. 06 81 07 56 46
17, rue de Riom à Lussat

**HOME ELEC**
ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE
Tél. 06 20 89 03 65
1, impasse des Planches à Lussat

**INFIRMIÈRE**
Mme DUDEBOUT
Tél. 04 73 83 47 47
Place de la Fontaine
à Lussat

**ISA**
COIFFURE
Tél. 04 73 83 47 96
1, rue de Pont du Château
à Lussat

**MASSAGE CELESTE**
Céleste DA SILVA
Travail à domicile
Tél. 06 58 04 83 55

**MOTA J.**
CARRELEUR
Tél. 04 73 83 54 63
10, rue de l'Enfer à Lussat

**MURIEL CRÉATION**
PRÊT À PORTER FÉMININ
VENTE EN RÉUNION SUR RDV
Tél. 06 65 51 03 01

**PALASSE Laurent**
SOURCIER GEOBIOLOGUE
Tél. 06 81 61 86 16
51, rue de Vichy à Lussat

**PONCHON J.Y.**
TRAVAUX AGRICOLES
Tél. 04 73 83 08 38
3, route de Chavaroux à Lignat

**RELLIER R.**
BOULANGERIE / PATISSERIE
Tél. 04 73 83 23 10
9, place de la Fontaine à Lussat

**RIVALIS - Bruno BRODIN**
Une méthode de gestion
en temps réel pour piloter
son entreprise en toute sécurité.
Tél. 08 77 38 70 59
Port. 06 26 39 75 89
4, rue de la Halle à Lussat

**ROUX / JOURFIER**
CHAUDRONNERIE
Tél. 04 73 83 22 59
ZA de l'Ormeau
Route de Pont du Château à Lussat

**SANI PLUS**
PLOMBIER CHAUFFAGISTE
Tél. 06 85 65 79 66
à Lignat

**SEMONSAT J.F.**
TERRASSEMENT / DÉMOLITIONS
Tél. 04 73 83 54 43
La Motte à Lussat

**SNAC PLUS SARL**
ENT. BÂTIMENT
Tél. 04 73 83 07 86
1, impasse du Breuil à Lussat

**TOURETTE-DEMAS**
ENT. BÂTIMENT
Tél. 04 73 83 16 04
Route de Pont-du-Château à Lussat

**TRANSPORTS BRUN & FILS**
TRANSPORTEUR MARCHANDISES
Tél. 04 73 68 88 15
1, rue des Prés à Lussat

**VICC**
VENTILATION / ISOLATION
CALORIFUGE / CLIMATISATION
Tél. 04 73 68 80 40
ZA de l'Ormeau
Route de Pont du Château à Lussat

**WILL GRAPHIC**
STUDIO DE CRÉATION GRAPHIQUE
& MULTIMÉDIA
Tél. 04 73 83 97 65
15, rue du Château à Lignat

# LUSSAT

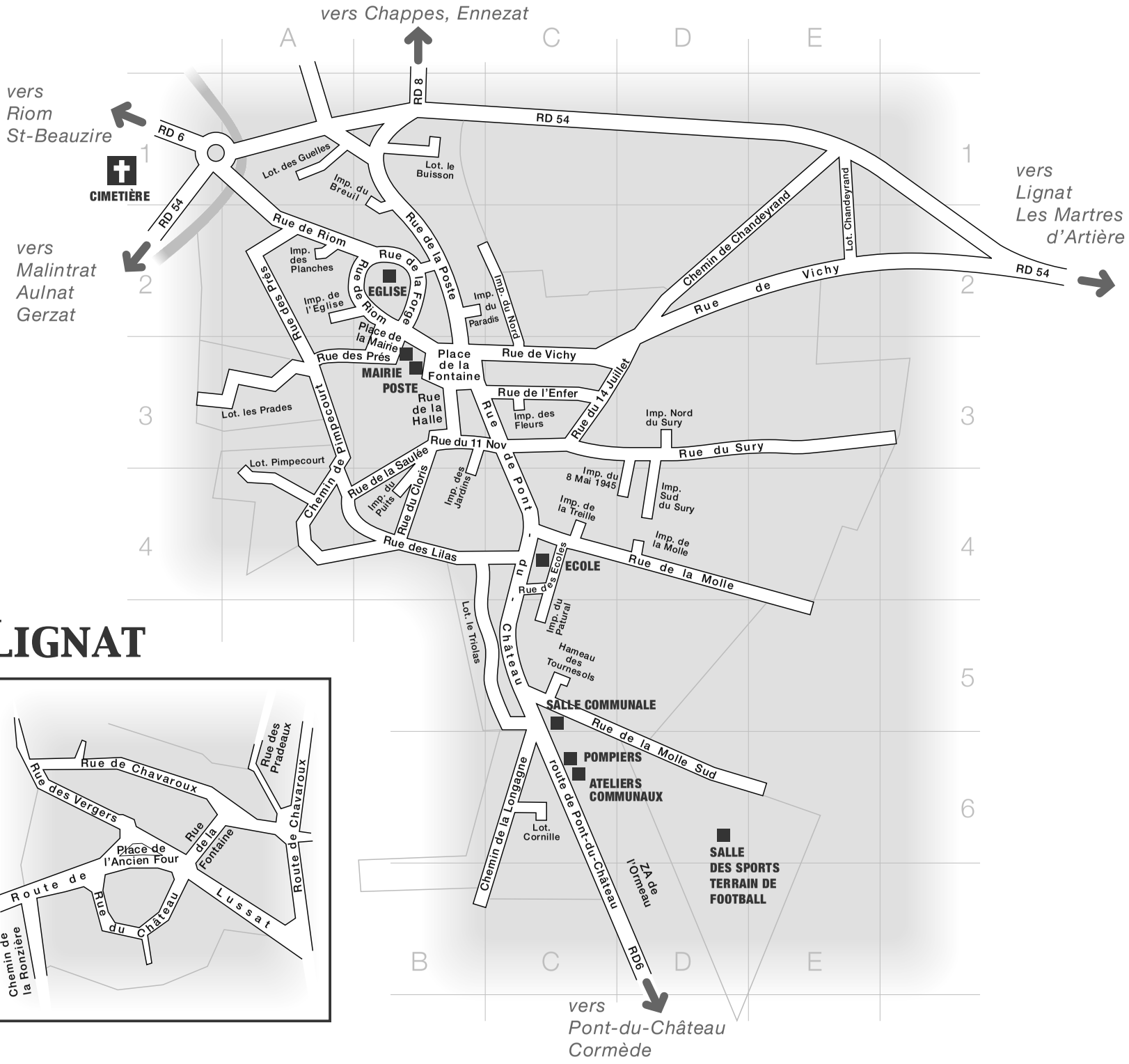


# LIGNAT




- B1 **Breuil** *(Impasse du)*
- B1 **Buisson** *(Lotissement le)*
- E2 **Chandeyrand** *(Lotissement)*
- B4 **Cloris** *(Rue du)*
- C6 **Cornille** *(Lotissement)*
- C4 **Ecoles** *(Rue des)*
- B2 **Eglise** *(Place de l')*
- B2 **Eglise** *(Impasse de l')*
- C3 **Enfer** *(Rue de l')*
- C3 **Fleurs** *(Impasse des)*
- B3 **Fontaine** *(Place de la)*
- B2 **Forge** *(Rue de la)*
- A1 **Guelles** *(Lotissement)*
- B3 **Halle** *(Rue de la)*
- B3 **Jardins** *(Impasse des)*
- C3 **Juillet** *(Rue du 14)*
- B4 **Lilas** *(Rue des)*
- C6 **Longagne** *(Chemin de la)*
- D4 **Mai 1945** *(Impasse du 8)*
- B3 **Mairie** *(Place de la)*
- D4 **Molle** *(Impasse de la)*
- D4 **Molle** *(Rue de la)*
- D6 **Molle Sud** *(Rue de la)*
- C2 **Nord** *(Impasse du)*
- D3 **Nord du Sury** *(Impasse)*
- B3 **Onze Novembre** *(Rue du)*
- B2 **Paradis** *(Impasse du)*
- C5 **Patural** *(Impasse du)*
- A4 **Pimpecourt** *(Chemin de)*
- A4 **Pimpecourt** *(Lotissement)*
- A2 **Planches** *(Impasse des)*
- C4 **Pont-du-Château** *(Route de)*
- B2 **Poste** *(Rue de la)*
- A3 **Prades** *(Lotissement les)*
- A2 **Prés** *(Rue des)*
- B4 **Puits** *(Impasse du)*
- A2 **Riom** *(Rue de)*
- B4 **Saulée** *(Rue de la)*
- D4 **Sud du Sury** *(Impasse)*
- D3 **Sury** *(Rue du)*
- C5 **Tournesols** *(hameau des)*
- C4 **Treille** *(Impasse de la)*
- C5 **Triolas** *(Lotissement le)*
- C3 **Vichy** *(Rue de)*